

CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 14
VOTANTS : 15
POUVOIRS : 1

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2016**

Date de convocation :

12/09/2016

Date d'affichage : 12/09/2016

L'an deux mille seize, le seize septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL Régis, LOTZ Aline, SCHEIBER Yves, PEIFER Michelle, BECKMANN Pierre, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael, NACHI Lahcène

Absents représentés/excusés : STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 15 juillet 2016
3. Café restaurant – fixation du loyer et conditions du bail suite à reprise
4. Demande de subvention au fond de soutien de la Région – aire de covoiturage
5. Demande de subvention au fond de soutien de la Région – remplacement de la porte d'entrée de la mairie
6. Demande de subvention parlementaire – jardin paysager et marquage de la cour à l'école maternelle
7. Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire – choix des cotisations
8. Réponse à demandes de subvention :
 - a. amicale secrétaire de mairie,
 - b. club avicole
9. Décisions prises par délégation
10. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :
- Didier STERN à Bernard JEDAR

Le quorum, avec 14 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Alphonse ERTZSCHEID secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2016.

3. DCM 2016/42 : Café restaurant – fixation du loyer et conditions du bail suite à reprise

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de fixer le loyer du café restaurant à 950 € HT, soit 1 140 € TTC et d'autoriser le maire à signer le contrat de bail à intervenir avec le prochain locataire.

4. DCM 2016/43 : Demande de subvention au fond de soutien de la Région – aire de covoiturage

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la création d'une aire de covoiturage pour un montant de 107 000 € et sollicite une subvention de 17 200 €, auprès du fond régional de soutien aux communes de – de 2 500 €.

5. DCM 2016/44 : Demande de subvention au fond de soutien de la Région – remplacement des portes extérieures de la mairie

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve les travaux de remplacement des portes extérieures de la mairie pour un montant de 10 300 € HT. Il sollicite les subventions suivantes :

- 2 060 €, auprès du fond régional de soutien aux communes de – de 2 500 habitants,
- 3 000 € au titre de la subvention parlementaire de M. JACQUAT Denis, député de Moselle

6. Demande de subvention parlementaire – jardin paysager et marquage de la cour à l'école maternelle

Le Maire ajourne ce point en raison de devis complémentaires à solliciter pour affiner le projet, notamment les travaux de marquage au sol et d'autres travaux qui pourraient entrer dans la demande de subvention.

7. DCM 2016/45 : Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire – choix des cotisations

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de souscrire par le biais du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, un contrat d'assurance statutaire avec l'assureur SWISS LIFE, Courtier gestionnaire, GRAS SAVOYE – BERGER SIMON, pour une durée de contrat du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Les taux de cotisations retenues sont les suivants : 4,88 % pour les Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL, 1,30 % pour les Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public (IRCANTEC)

8. DCM 2016/46 : Réponse à demandes de subvention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 70 € à l'amicale de secrétaires de mairie et 280 € au Club avicole de Zetting

9. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MARCHES PUBLICS – DEPENSES ENGAGEES EN DESSOUS DE 90 000 €

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT
2016DEC014	Création d'un parking de covoiturage rue principale – attribution de travaux	TP DEHLINGER 57412 SCHMITTVILLER	76 796.75 €

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

N° DECISION	OBJET	Surface ares	LOCALISATION
2016DEC011	Renonciation au droit de préemption sur un bien non bâti - Section 6 n° 144	6.83	Auf den Ratbrunnen Dieding
2016DEC0012	Renonciation au droit de préemption sur un bien non bâti - Section 2 n° 573/59	0.20	Rue de l'église

CONCLUSION ET REVISION DU LOUAGE DES CHOSES

N° DECISION	OBJET	LOCALISATION
2016DEC013	Résiliation d'un bail locatif au 1/9/2016	38 grand rue à Dieding

10. Divers et communication

a) Signature de convention AMITER

M. le Maire informe que le Conseil Départemental souhaite que la commune organise une manifestation de présentation du projet d'extension de la salle et de signature protocolaire de la convention attribuant une subvention AMITER de 65 000 € à la commune. La date reste à déterminer.

b) Manifestations de fin d'année

M. le Maire présente le calendrier des manifestations à venir :

- 4/11 : remise des prix maison fleuris
- 11/11 : commémoration du 11 novembre à Dieding à 10 h 30 et à Zetting à 11 h 00
- 02/12 : repas du personnel au restaurant Le Caquelon
- 15/01 : repas des anciens
- 22/01 : vœux du maire à 15 h 30

c) Brioche de l'amitié

L'opération « les brioches de l'amitié » est reconduite cette année. Elle aura lieu le 8 octobre 2016. La distribution des brioches sera effectuée par le club de football des vétérans.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 30.

Le secrétaire de séance
Signé : Alphonse ERTZSCHEID



Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY